

ENQUÊTE SUR LES STOCKS COMMERCIAUX DES PRINCIPALES CULTURES SPÉCIALES

3

CONFIDENTIEL UNE FOIS REMPLI				
La loi interdit à Statistique Canada de publier				
des statistiques recueillies au cours de cette				
enquête qui permettraient d'identifier une				
entreprise sans que celle-ci en ait donné				
l'autorisation par écrit au préalable. Les				
données déclarées sur ce questionnairé				
resteront confidentielles et elles serviront				
exclusivement à des fins statistiques. Les				
dispositions de la Loi sur la statistique qui				
traitent des données confidentielles ne sont				
modifiées d'aucune façon par la Loi sur				
l'accès à l'information ou toute autre loi.				
1				

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, lois révisées du Canada, 1985, chapitre \$19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de répondre à cette enquête.

La présente enquête vise à recueillir des renseignements fiables et à jour sur les cultures spéciales.

Les données sommaires sont utilisées pour la validation des données sur la production des cultures, les stocks à la ferme et la commercialisation et pour le calcul de la contribution du secteur des cultures spéciales à l'économie canadienne.

L'Association canadienne de cultures spéciales, Pulse Canada et les associations et gouvernements provinciaux connexes se servent des renseignements publiés pour l'élaboration de politiques et la prise de décisions.

Les « Stocks de céréales au 31 mars 2003 » seront publiés dans Internet le 8 mai 2003 à www.statsan.ea.

INSTRUCTIONS:

Nota: La déclaration électronique est temporairement non disponible.

- 1. Veuillez déclarer les quantités en tonnes métriques.
- 2. Inscrire les stocks physiques détenus au Canada. Inclure les stocks en transit Exclure les stocks détenus à l'extérieur du Canada.
- 3. Inscrire les stocks détenus dans des installations de stockage connecciales telles les silos ou les installations de nettoyage.
- 4. Si vous ne détenez aucun stocks pour cette période, veuillez nous le faire savoir.
- 5. Veuillez retourner votre questionnaire rempli avant <u>le 3 avril 2003 par télécopieur au (204) 983-3122</u>.

Merci de votre coopération. Si vous avez des questions, yeuillez (communiquer avec nous en composant le (204) 983-2856.

STOCKS AU 31 MARS 2003 **RETENUS POUR RETENUS POUR** POSSÉDÉS PAR LES AGRICULTEURS LES ENTREPRISES CODE **CULTURE** L'ENTREPRISE (tonnes métriques) (tonnes métriques) (tonnes métriques) 100 Alpiste des Canaries 200 Pois chiches Pois secs (y compris les pois fourragers) 300 400 Lentilles 500 Graines de moutarde Tournesol (y compris le sunola et les 600 autres variétés naines)

PERSONNE À CONTACTER	COURRIEL	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
·		

5-5100-459:

2003-02-10

SQC/AGR-450-75180



Statistique Canada Statistics Canada

